

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES – MAIRIE DE CHÂTEAUVIEUX

**DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL**  
**de la COMMUNE de CHÂTEAUVIEUX**  
**N° 30 – 2026**

L'an deux mille vingt-six et le vendredi 5 juin à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de CHÂTEAUVIEUX se sont réunis en Mairie sous la présidence de M. Jean-Baptiste AILLAUD, Maire, convoqués le lundi 1<sup>er</sup> juin 2026 conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15

**Étaient présents à la séance :** AILLAUD Jean-Baptiste, *Maire*, TEXIER Michel, CORNAND Christine, SERRES Gilles, *Adjoints au Maire*, PACALET Nadine, GONCALVES Régine, BOYER Christian, DE PIETRO Michel, TEMPIER Nathalie, PHILIPPE Mélissa, NOUVEL Florent, GRIMBERT Sylvain, GIRAUD Fanny, MASSE Julien, *Conseillers Municipaux*.

**Était absente et excusée :** ARISTON Agnès qui a donné pouvoir à CORNAND Christine.

Quorum : 8

TEMPIER Nathalie a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET : Subvention voirie communale 2026.**

Monsieur le Maire rappelle que des travaux d'entretien de voirie communale sont prévus sur le Chemin du Bois du Prince pour un montant de 18 201,20 euros HT.

Monsieur le Maire propose de demander l'attribution d'une subvention au Conseil Départemental des Hautes-Alpes d'un montant de 7 000 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté :

- **Autorise** Monsieur le Maire à faire la demande d'attribution d'une subvention de 7 000 euros au Conseil Départemental des Hautes-Alpes ;
- **Charge** Monsieur le Maire d'adresser une copie de la présente délibération à Monsieur le Président du Conseil Départemental des Hautes-Alpes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

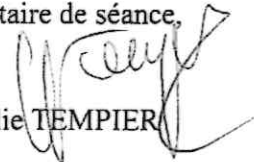
Le Maire,



Jean-Baptiste AILLAUD



Le secrétaire de séance,



Nathalie TEMPIER